

OMEV
BULLETIN MUNICIPAL
N°37
FEVRIER 2026



SOMMAIRE

Lettre du maire	Page 01
Elections municipales	Page 02
En 2025 la commune vous a proposé	Page 03 à 07
Les moments conviviaux du C.C.L.	Page 09 à 10
Les réalisations / Les projets	Page 11
Le compte rendu budgétaire 2025	Page 12 à 13
Les conseils utiles	Page 14
Les numéros utiles	Page 15
Calendrier des jours de ramassage SYMSEM	Page 16

Concepteur : Éric VETU, Marylène OUDIN

Mise en page : Éric VETU

Corrections : Annie VETU, Marylène OUDIN.

Photos : Annie VETU

Bulletin municipal : Mairie, rue Jean Jaurès mail : mairiedomey@orange.fr

Direction de la publication : Éric VETU

Impression par nos soins

Diffusion : 150 exemplaires

Mairie : téléphone 03.26.67.71.68

mairiedomey@orange.fr

internet : omey51.fr

LE MOT DU MAIRE



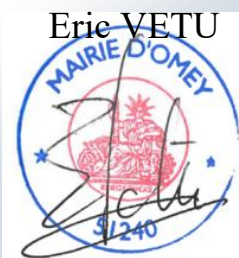
Chères Omyates, chers Omyats,

L'année 2025 a été riche en manifestations conviviales pour notre commune et a vu aboutir des travaux lourds engagés en 2024 : réfection et réaménagement de trois rues communales, création et baptême de notre aire de loisirs intergénérationnelle, poursuite de la mise en basse consommation de l'éclairage public et amélioration des espaces verts. Certains peuvent percevoir une lenteur dans l'action municipale ; les élus en sont conscients. Toutefois, vos élus sont confrontés à l'inertie administrative, la complexité des dossiers et les règles du marché public, les projets demandent donc beaucoup de temps. À titre d'exemple, la réfection des rues a nécessité trois années, de l'étude à la fin de chantier.

Pour 2026, la nouvelle équipe municipale, que vous allez désigner par vos votes, sera confrontée, à son tour, aux aléas des décisions nationales qui ne facilitent pas la vie des collectivités locales et les désignent parfois comme boucs émissaires de déficits publics. Nul doute qu'elle aura à cœur de poursuivre la maîtrise des finances communales pour le bien de l'ensemble des administrés.

Comme annoncé il y a six ans, je ne me représente pas : c'est une décision personnelle qui me permettra de me consacrer à mes proches après plus de 46 années dédiées au service de l'État et de nos concitoyens. En cette fin de mandat, je tiens à remercier celles et ceux qui s'étaient engagés il y a six ans pour le bien de la collectivité et qui ont fait du conseil un lieu de démocratie et de respect, malgré les désaccords. Merci également aux employés de la commune avec qui j'ai eu le plaisir de travailler et aux habitants pour leurs idées, leur aide et leurs encouragements. Dans ce contexte, il est regrettable que des tensions et des insultes puissent parfois toucher des élus en mairie ou dans l'espace public. À tous les maires que j'ai eu l'occasion de rencontrer, j'ai constaté que chacun a dû faire face, y compris votre serviteur, à des épisodes similaires. Cela illustre les défis auxquels notre société est confrontée et l'urgence d'un véritable sursaut citoyen.

Il me reste à vous souhaiter de continuer d'écrire le grand livre de notre commune dans la santé, la joie, le respect de la devise inscrite au fronton de notre mairie « LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE ».

Eric VETU


Les Elections Municipales

Lors des prochaines élections municipales les 15 et 22 mars 2026, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants sera un **scrutin de liste** avec application **de la parité avec alternance** comme dans les communes de 1000 habitants et plus.

➤ SCRUTIN PARITAIRE

Le scrutin est désormais un scrutin de liste paritaire (alternance femme/ homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

➤ FIN DU PANACHAGE

- Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote.
- Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.
- Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.
- Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable

➤ LISTES INCOMPLETES POSSIBLES

Les listes peuvent comporter au maximum deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Pour notre commune, une liste complète contient 11 candidats, pour les élections 2026 la liste paritaire sera réputée complète par la préfecture à partir de 9 candidats.

Rappel :

- 1. Vous votez pour une liste de conseillers municipaux**
- 2. Les conseillers désigneront par vote à bulletin secret le Maire puis les Adjoints lors d'un conseil se tenant entre le vendredi et le dimanche suivant le résultat des élections.**

Pour en savoir plus



EN 2025 LA COMMUNE VOUS A PROPOSÉ

Vœux du Maire

Le 11 janvier 2025, la cérémonie des vœux s'est déroulée avec une participation en demi-teinte. Après le discours du Maire et de Monsieur le Député Charles de Courson, les Omyates et Omyats, accompagnés des invités, ont pu célébrer la nouvelle année autour d'un copieux cocktail accompagné de la traditionnelle boisson locale.



Emission d'ICI Champagne Ardenne en direct de notre commune



Le lundi 10 février 2025, dans le cadre de sa tournée dans les communes de la Marne, la mairie a reçu la visite de la radio ICI (ex France bleue).



Pour l'occasion, Mme Marylène OUDIN en tant que présidente de l'association communale et M. Alexian OZGA en tant qu'artisan d'art, ont été invités à présenter leurs activités.



Histoire de notre commune, film présenté par Monsieur le Maire Honoraire Jean-Paul BRIGNOLI.

Notre ancien Maire, nous a présenté en ce 29 mars 2025 le montage vidéo qu'il a réalisé sur l'histoire de notre commune. Le public, venu en nombre, a pu découvrir ou se remémorer les événements qui ont façonné notre village.



Cérémonie du 08 mai

Le 08 mai 2025 de nombreux habitants sont venus rendre un hommage citoyen aux nombreuses victimes civiles et militaires de la seconde guerre mondiale. C'est toujours un moment de recueillement où l'esprit de solidarité et de sacrifice de nos anciens, évoqué lors de la cérémonie, permet de resserrer les liens entre les générations.



Inauguration de l'aire de loisirs intergénérationnelle

Le 07 juillet 2025, nous avons pu inaugurer l'aire intergénérationnelle « NOEMIE DELICHERE » en présence de nombreux invités, membres de sa famille, certains de ses anciens élèves et une partie de la population. Ce n'est pas un simple nom inscrit sur une plaque mais un réel hommage à Madame Delichère pour les services rendus à la collectivité et par-delà sa personne à l'ensemble du personnel enseignant et des citoyens qui s'investissent pour que vive notre commune.



Changement des ordinateurs de la salle informatique.

Les ordinateurs de la salle informatique devenant obsolètes, le conseil municipal a décidé de rééquiper la salle informatique en matériel de nouvelle génération. Mis à la disposition du club informatique du C.C.L., ils peuvent le cas échéant servir à des formations dans le cadre de conventions entre la commune et les partenaires associés (Centre de gestion 51, Maison France Service, préfecture...).



Fête nationale

C'est encadré par des représentants de notre jeunesse communale que Monsieur le Maire a pu rappeler l'importance de célébrer le 14 juillet 1789.

A l'issue, la traditionnelle collation républicaine qui s'en suivi fut un moment privilégié de cohésion citoyenne



Visite du Château par Monsieur le Préfet de la Marne

Le 17 juillet 2025, Monsieur Henri Prévost, Préfet de la Marne, nous a fait l'honneur de visiter le site, accompagné d'une délégation composée de divers services préfectoraux et en présence de Monsieur l'adjoint au Directeur des finances publiques, de la DRAC, de la Fondation du patrimoine et du président de la communauté de communes accompagné par son directeur des services. Après avoir été accueilli par Monsieur OLIVERA, chef de site de la Société OMYA, l'ensemble de la délégation a effectué la visite du bâtiment. L'intérêt a été porté sur l'indispensable nécessité de sauvegarder ce patrimoine communal, ce qui fit l'unanimité des participants.

Le 13 janvier 2026, cette fois-ci, c'est Monsieur Jean-Marc Roze, Président du Département, qui nous fit l'honneur de visiter le site et de conclure également à l'importance de conserver ce patrimoine.

Désormais la commune est soutenue dans son action par les bureaux de la préfecture et du Département dans le cadre du suivi et de l'élaboration du projet de sauvegarde et d'emploi du château.

Il restera à la nouvelle mandature de poursuivre, si elle le désire, les efforts entrepris depuis plusieurs années.

La Mairie remercie Monsieur Daniel BRIAND, ancien habitant du château, pour son aide mémorielle lors des différentes visites.



Cirque



Le 16 août, un cirque familial s'est installé sur le parking de la salle des fêtes pour le plus grand plaisir des petits mais aussi des grands.



Licence IV et repas communal



Après l'ouverture de la licence IV, c'est le traiteur FORBY Ludovic qui, une nouvelle fois, a régalié les convives venus partager un bon moment de convivialité lors du repas communal. La bonne humeur fut au rendez-vous. Nous souhaitons à la nouvelle équipe de pouvoir renouveler cet événement en 2026. Merci à tous ceux qui ont contribué à rendre cet événement mémorable !



Inauguration du parc éolien Des Mothées



Le 27 septembre, la société ESCOFI a inauguré son parc éolien en présence de nombreux habitants de la commune et des environs. Petits et grands ont pu laisser leurs empreintes de main sur une des éoliennes.



3 éoliennes



33 GWh/an



5010 habitants

Cérémonie du 11 novembre

Une délégation militaire du 4^{ème} Escadron d'instruction de conduite de Mourmelon nous a fait l'honneur de nous accompagner pour ce moment important dans la vie de notre commune, la célébration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Un hommage particulier a été rendu par une lecture dédiée à ceux qui sont « Morts pour la France ». Cécile Rossignol, conseillère des jeunes, s'est volontairement chargée de cette évocation. Nous la remercions vivement pour sa participation, largement appréciée de tous.



A l'issue, l'ensemble des participants se sont réunis pour le verre de l'amitié.

Théâtre au profit du TELETHON 2025

THÉÂTRE
Un Noël pour deux
La nouvelle comédie de Didier NOËL
Brigitte SEROUART | Didier NOËL | Magalie MOULANIER
Samedi
06 DEC.
20H30
10 €
+ 12 ans
Salle des fêtes
OMEY
AU PROFIT DU TÉLÉTHON
Billetterie Office du Tourisme
Châlons-en-Champagne
TELETHON | RCF | RMN



L'association du TELETHON remercie vivement tous ceux qui se sont déplacés dans l'intention de participer à cet élan de générosité et de passer un excellent moment de détente.

Félicitations aux acteurs pour la qualité du spectacle.

La totalité de la recette a été versée à l'association.

Repas des Aînés et Arbre de Noël

Depuis 2023, le deuxième dimanche de décembre s'est imposé comme une journée où petits et grands se réunissent dans un esprit de fête. À l'issue d'un repas de grande qualité proposé par le traiteur Les Alliances du Terroir, nos aînés, ayant répondu à l'invitation de la commune, ont également assisté au spectacle de Noël des enfants.



Parents et enfants sont venus en nombre pour assister au spectacle de théâtre présenté par la société CCDM - Cie Millenotes ainsi qu'à la remise des cadeaux par le Père Noël.



Vœux 2026

Derniers vœux pour le conseil municipal 2020 / 2026 en présence de Monsieur Charles de Courson qui par sa présence a montré son attachement à la vie de notre collectivité depuis de nombreuses années.

Après les traditionnels discours, les participants ont eu la surprise de partager une galette très républicaine. Peut-être un clin d'œil de votre Maire sur les dangers qui menacent nos traditions.



LES MOMENTS CONVIVIAUX DU C.C.L.

Galette des Rois

65 personnes étaient présentes pour débiter cette nouvelle année en dégustant la galette des rois.



Concours de belote

25 équipes ont agréablement passé cet après-midi à jouer à la belote. Bernard et Josette ont remporté le concours en totalisant 7363 points, chacun a reçu en lot 1 aspirateur, suivis par Tadek et Marcel avec 7299 points qui ont remporté chacun un multicuiseur, et sont arrivés 3èmes Henri et Enzo avec 7178 points qui ont reçu chacun également une valise. Tous les participants sont repartis avec un lot.



Vide-greniers

Le vide-greniers est désormais organisé uniquement par le CCL, de nombreux chineurs ont fait le déplacement. Cette journée a été une réussite pour tous, malgré un nombre d'exposants moins important qu'en 2024.

Sortie à PARIS

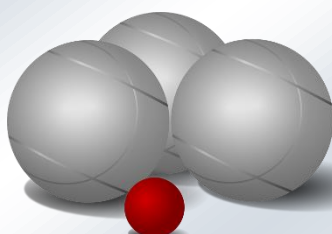
Cette sortie a rencontré un vif succès, même s'il a fallu supprimer la visite du Palais Garnier suite à un manquement de leur service réservation. Une très belle journée malgré tout avec une croisière sur la Seine d'où l'on pouvait voir les grands monuments de Paris, un déjeuner au pied de la Tour Eiffel et la visite du musée Grévin.



Barbecue

93 convives ont bravé la chaleur pour venir partager ce barbecue dans la convivialité. Le repas a été servi à la salle des fêtes à cause du temps incertain.

Concours de pétanque



20 doublettes se sont affrontées par ce bel après-midi ensoleillé. Patrick et Kévin ont remporté le concours, suivis de Jean-Marc et Vincent et de Freddy et Julien. Tous les participants ont reçu un lot.

Buvette repas communal

Comme chaque année le CCL a ouvert une buvette lors du repas communal.

Loto

La salle n'était pas remplie, mais ce fut une belle soirée qui, cette année, a été animée par des membres du CCL, Sophie Rossignon et Grégory Galicher. Un grand merci à Eliane Création d'Omey qui a offert encore cette année un bon d'achat de 50€.

Halloween

Une trentaine de petits monstres ont parcouru les rue d'Omey afin de récupérer des bonbons et la récolte a été très fructueuse. Ils se sont retrouvés ensuite pour un petit goûter. Merci à tous les habitants pour leur générosité.

Soirée Beaujolais

83 personnes étaient rassemblées pour goûter le beaujolais nouveau autour d'un repas. Les plats ont été préparés par des membres du CCL, et la soirée était animée par Night Events. C'était une très belle soirée avec beaucoup de bonne humeur et de rigolade.

Section Informatique

Les cours ont repris en octobre, le lundi, le mardi et le vendredi avec 13 PC neufs sous Windows 11, achetés par la commune. 24 personnes sont réparties dans ces 3 cours, dont certaines participent à plusieurs cours, accompagnées de deux animateurs, Gérald Inns et Patrice Gaillet et d'une co-animatrice, Dominique Thieboux.

Section Loisirs

Les après-midi récréatifs ont repris en septembre, le jeudi, gérés par Nadine Linet. Une vingtaine de personnes y participent autour de jeux de cartes et de jeux de société.

Les réalisations

Travaux sur budget 2025

En 2025, la réalisation de travaux de voirie sur les trois rues suivantes : Simone VEIL, de la Garenne et Pierre SEMARD fut terminée. Cette opération de réfection et de sécurisation a été longue et complexe, pour un coût total de 284 949,98 euros TTC, elle a été subventionnée à hauteur de 20 000 euros par le département. Je reste confiant dans la future équipe municipale pour continuer l'effort entrepris depuis de nombreuses années pour le maintien en état de notre réseau routier communal.

L'aire de loisirs intergénérationnelle, que beaucoup espéraient, a été inaugurée et ensuite améliorée par l'ajout d'un filet en partie haute du city stade pour conserver les ballons dans l'aire de jeu et éviter les dégradations aux toitures environnantes. Cette opération, d'un montant de 96 910,80 euros TTC, a été prise en grande partie sur les compensations d'amélioration du cadre de vie de notre partenaire éolien.

L'entreprise Le Jardin des Zayons a terminé les nouvelles plantations prévues dans le cadre de compensations environnementales ainsi que les plantations sur le talus de l'aire de jeux. Des arbustes de différentes essences ont été plantés afin d'améliorer l'esthétique du site, de favoriser la biodiversité et de stabiliser durablement le talus. Ce projet s'inscrit dans notre démarche de développement responsable et d'embellissement des espaces publics destinés aux familles.

Le toit terrasse de la Mairie a fait l'objet comme annoncé l'année dernière d'une réparation importante et urgente.

Les deux logements communaux situés rue LANGEVIN, en catégorie G, font l'objet actuellement d'une rénovation profonde. Ces appartements nécessitent des travaux importants pour améliorer leur performance énergétique et leur habitabilité. Les différentes sociétés ont débuté leurs chantiers en fin d'année 2025. Nous espérons pouvoir accueillir les nouveaux locataires au deuxième trimestre 2026.

Les projets pour 2026

En 2026, la nouvelle équipe s'attachera à finaliser les travaux en cours dont les coûts ont été engagés sur le budget 2025 sans toucher à celui de 2026.

C'est à elle que reviendra de décider des futurs chantiers de réfection, de rénovation ou de création pour les années à venir.

L'étude de sauvegarde du Château, patrimoine important de notre commune, devra être poursuivie avec l'aide des services préfectoraux, régionaux, départementaux et intercommunaux. Ce dossier est important et mérite le soutien de la population, car il peut influencer l'avenir de la commune, sans toutefois impacter négativement le budget communal.

Compte rendu du budget 2025

RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement : 521 520,99 €

Dépenses de fonctionnement : 461 542,16€

Répartition

Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Atténuations de charges	121,30	Charges à caractère général	126 973,34
Produits des services	20 051,97	Charges de personnels	60 336,31
Impôts et taxes	43 951,00	Atténuations de produits *	169 584,00
Impositions directes	123 177,00	Opérations d'ordre de transfert entre sections	61941,19
Dotations / subventions	323 111,32	Autres charges de gestion courante	30 548,62
Revenus des immeubles	11 107,56	Charges financières	12 158,70
Produits financiers	0,84	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0
Produits exceptionnels	0	Virement à la section d'investissement	0
TOTAL	521 520,99	TOTAL	461 542,16

Excédent de fonctionnement pour 2025 s'élève à : **59 978,83 euros**

*Les atténuations de produits correspondent aux 134 862 euros de fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), aux 28 429 euros de fonds de péréquation des ressources et aux 6 293 euros du dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités prévu par la loi de finances 2025 (DILICO)

. En d'autres termes, la commune participe au rétablissement du déséquilibre financier entre les communes mais aussi de celui l'Etat.

RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement : 82 600,21 €

Dépenses d'investissement : 268 247,37 €

Répartition

Recettes d'investissement		Dépenses d'investissement	
Virement de la section d'exploitation (recettes)	0,00	Emprunts et dettes assimilées	49 712,41
Opération de transfert entre sections	61 941,19	Immobilisations incorporelles	6 811,25
Dotations, fonds divers (FCTVA)	659,02	Subventions d'équipements versées	6 084,00
Subvention d'investissement	20 000	Immobilisations corporelles	205 639,71
TOTAL	82 600,21	TOTAL	268 247,37

Déficit d'investissement pour 2025 s'élève à – 185 647,16 euros **compensé par l'excédent reporté de 2024 qui était de 289 464,80 euros au compte R001 des recettes d'investissements**

Résultats de clôture de l'exercice 2025

Le report des excédents de **fonctionnement 2024 et** du budget 2025 est réparti de la façon suivante :

- 332 494,50 euros au compte R002 des recettes de fonctionnement.

Le report des excédents **d'investissement 2024 et** du budget 2025 est réparti de la façon suivante :

- 103 816,90 euros au compte R001 des recettes d'investissements.

Attention

Les restes à réaliser (dépenses engagées non facturées sur 2025 en investissement) s'élèvent au montant de – 115 414,58 euros. (Ils devront être compensés par un transfert de l'excédent de la section de fonctionnement réalisé en 2025 vers la section d'investissement pour le budget 2026). Les dépenses de 2025 ne seront donc pas prises sur les recettes de 2026 mais sur les excédents des années précédentes.

Informations importantes

La publication de données personnelles issues des fichiers de l'état-civil dans le bulletin municipal, la presse, ou leur utilisation à des fins de messages de félicitations ou de condoléances repose sur le consentement, au sens de l'article 6.1-a) du RGPD. Les données sont traitées uniquement en interne.

Chers habitants,

Nous tenons à vous informer qu'en raison de l'absence de consentement, nous ne pouvons plus diffuser notre traditionnel encart "Joies et Peines". Cependant, cela ne nous empêche pas de nous unir à tous ceux qui, cette année, traversent des moments difficiles. Nous souhaitons exprimer nos plus sincères condoléances à toutes les familles touchées par la tristesse.

Sachez que la mairie reste à votre écoute et est toujours présente pour vous apporter son soutien. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement.

Les conseils utiles

Suivez les informations de la commune sur PanneauPocket à partir de votre téléphone.

Si vous avez besoin de conseil pour son installation et son utilisation, vous pouvez venir en mairie.

Aire de loisirs

Beaucoup de question quant aux horaires de l'aire de loisirs.

Dans un monde devenu de plus en plus judiciariser, les Maires et équipes municipales sont dans la stricte obligation de prendre des décisions prenant en compte les lois et usages et doivent anticiper tous les cas qui pourraient amener à des fermetures administratives de ce type d'espace communal (les exemples ne manquent pas).

Nous comptons sur vous tous pour continuer à respecter l'aire de loisirs. Rappel : Les enfants sont placés sous la responsabilité des parents, les jeux sont utilisés conformément à leur destination et les différents espaces (plantations, bancs et tables) doivent être respectés.

Dépôts sauvages

Notre commune n'est pas épargnée par les dépôts sauvages qui sont très "courageusement" déposés. Ils font désormais tous l'objet d'une plainte auprès des forces de l'ordre, leurs évacuations étant aux frais de la commune donc sur vos impôts.



Rappel : Lutte contre le stationnement abusif :

Selon l'article R. 417-12 du Code de la route, est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux [articles L. 325-1 à L. 325-3](#).



QUELQUES NUMEROS UTILES

	N° de Téléphone	N° Portable	Mail ou Site Internet
Pompiers	18	112	
S.A.M.U - SMUR	15		
Gendarmerie Vitry la Ville	17 ou 03.26.67.74.44		
Centre Anti Poison Reims	03.83.32.36.36		
Toxicovigilance Reims	03.26.78.48.21		
Hôpital Châlons en champagne	03.26.69.60.60		
MEDECINS : POGNY			
Dr Salmon Jean Louis	06.50.49.99.15		
Micro-Crèche CCMC à l'aube des sens à St Germain la Ville		06.20.43.81.65 06.41.22.43.52	
Assistante de service sociale	03.26.65.18.82		csdchalonsrg@marne.fr
Conciliateur de justice Courtisols	03.26.66.60.13		
Maison France Services Courtisols	03.26.44.01.81		Franceservices- courtisols@orange.fr
Pharmacie de La Moivre Pogy	03.26.67.71.24		
Infirmières pôle santé Pogy		06 77 05 44 98	
Diététicienne pôle santé Pogy		06 11 84 86 68	
Pédicure podologue Pogy	03 26 74 16 64		
Presbytère/Paroisse Pogy	03.26.68.04.62		
EDF info- conseil	3404		
EDF Dépannage	09.72.67.50.51		
GAZ Dépannage	0.800.47.33.33		
Véolia- Eau/ Accueil clientèle et Dépannage 24h /24	09.69.36.99.18		
Symsem (4, Grande Rue/ 51240 Dampierre sur Moivre)	03.26.70.19.28		contact@symsem.fr
Mairie d'Omev Permanences : mardi : 18h/19h vendredi : 11h/12h	03.26.67.71.68	URGENCE UNIQUEMENT 06.45.49.82.66	mairiedomev@orange.fr
Site Internet d'Omev			Omev.51.fr
Communauté de Communes de la Moivre à la Coole (CCMC)	03.26.63.67.28		contact@ccmoivrecoole.fr
Ecoles RPI (Vallée de la craie) Vésigneul/Marne	03.26.64.39.68		ce.0512046X@ac-reims.fr
Service périscolaire Vésigneul/Marne	03.26.64.97.01		ccmc.scolaire@orange.fr
Démarche Cartes grises 24/24 et 7j/7			www.ants.gouv.fr
Allo Service Public	3939		
Informations Cadastre			www.cadastre.gouv.fr
Point infos Personnes âgées CLIC 47 rue Léon Bourgeois 51000 Châlons en Champagne	03.26.65.15.15		
Victimes (infraction pénale)	116 006		victimes@france-victimes.fr
Présence Verte libres d'être actifs	03 26 40 89 89		pv08-51-55@presenceverte.fr www.presenceverte.fr

Calendrier 2026 des jours de ramassage SYMSEM

Vous avez été nombreux à être perdus en ce début d'année du fait de la modification des dates et fréquences de passage concernant la relève des ordures ménagères.

Voici ci-dessous un tableau qui devrait vous être utile !

LUNDI 05 JANVIER
LUNDI 19 JANVIER
LUNDI 02 FÉVRIER
LUNDI 16 FÉVRIER
LUNDI 02 MARS
LUNDI 16 MARS
LUNDI 30 MARS
LUNDI 13 AVRIL
LUNDI 27 AVRIL
LUNDI 11 MAI
LUNDI 25 MAI
LUNDI 08 JUIN
LUNDI 22 JUIN
LUNDI 06 JUILLET
LUNDI 20 JUILLET
LUNDI 03 AOÛT
LUNDI 17 AOÛT
LUNDI 31 AOÛT
LUNDI 14 SEPTEMBRE
LUNDI 28 SEPTEMBRE
LUNDI 12 OCTOBRE
LUNDI 26 OCTOBRE
LUNDI 09 NOVEMBRE
LUNDI 23 NOVEMBRE
LUNDI 07 DECEMBRE
LUNDI 21 DECEMBRE

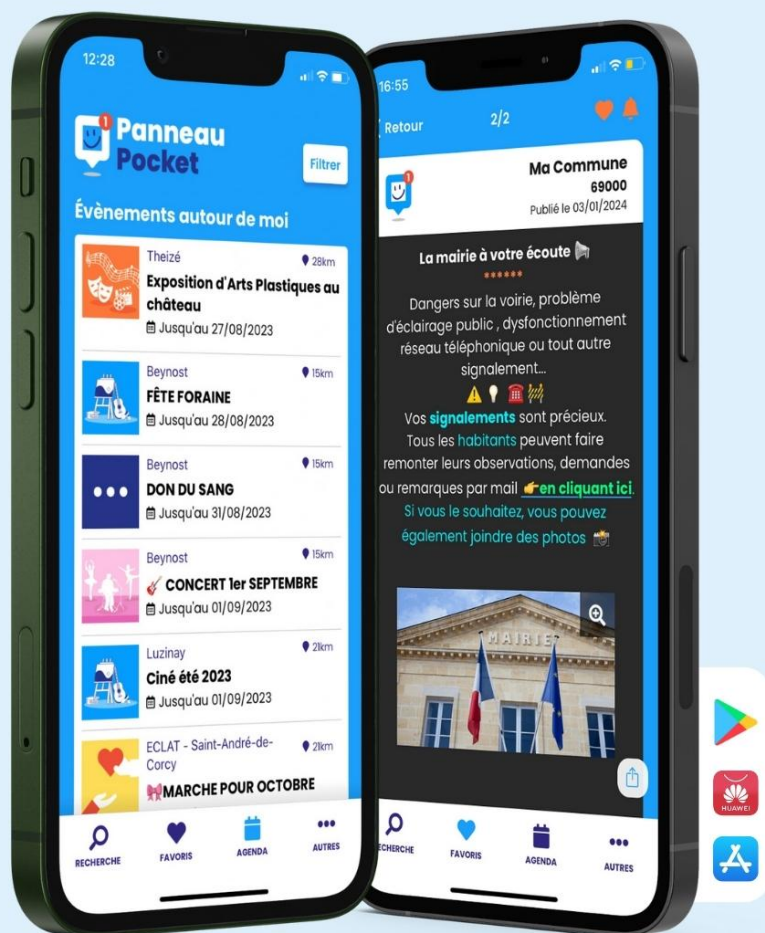


MERCREDI 14 JANVIER
MERCREDI 28 JANVIER
MERCREDI 11 FEVRIER
MERCREDI 25 FEVRIER
MERCREDI 11 MARS
MERCREDI 25 MARS
MERCREDI 08 AVRIL
MERCREDI 22 AVRIL
JEUDI 06 MAI
MERCREDI 20 MAI
MERCREDI 03 JUIN
MERCREDI 17 JUIN
MERCREDI 01 JUILLET
MERCREDI 15 JUILLET
MERCREDI 29 JUILLET
MERCREDI 12 AOÛT
MERCREDI 26 AOÛT
MERCREDI 09 SEPTEMBRE
MERCREDI 23 SEPTEMBRE
MERCREDI 07 OCTOBRE
MERCREDI 21 OCTOBRE
MERCREDI 04 NOVEMBRE
MERCREDI 18 NOVEMBRE
MERCREDI 02 DECEMBRE
MERCREDI 16 DECEMBRE
JEUDI 30 DECEMBRE





Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



100%
GRATUIT &
ANONYME

0%
PUBLICITÉ



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️



Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com